



Vol. 28 No. 5 | Avril / Mai 2019

L'AJOUT Municipal

*Avec le printemps qui se présente, voici venu
le temps de se refaire une beauté...*

CORVÉE CITOYENNE POUR LA PROPRETÉ

DIMANCHE, LE 28 AVRIL 2019

DE 8 h À 15 h 30

p. 5

Êtes-vous visionnaire ?

p. 6

Le retour du baseball sénior à Saint-Paulin

p. 3

En fait, ça fourmille de sujets dans ce numéro...

Saint-Paulin
*Une municipalité plus
attentive aux personnes*

3051, rue Bergeron, Saint-Paulin (Québec) J0K 3G0
Tél. : 819 268-2026 | Téléc. : 819 268-2890 | municipalite@saint-paulin.ca

www.saint-paulin.ca 



Club de lecture
L'Évasion livresque

Un lieu où les passionnés de lecture s'expriment et partagent leurs impressions sur leurs livres « coup de cœur ». Dans une atmosphère détendue, le club devient alors « prétexte » pour refaire le monde autour d'un bon café.

Prochaines rencontres :

Mercredi le 24 avril
Mercredi le 29 mai
Mercredi le 26 juin

De 18 h 30 à 20 h

À la bibliothèque municipale

Au plaisir de vous y rencontrer !

Louise Boucher et Claire Boucher

SOMMAIRE

Et voici le retour des Aigles..... p. 3
De la suite dans les idées..... p. 7
Des étoiles à la maison..... p. 13
Une auteure internationale de chez nous..... p. 14
Mise à jour d'une zone inondable..... p. 16
Aménagement et urbanisme..... p. 17
Une borne-fontaine ou bien une purge ?..... p. 18
Les oiseaux de ma cour..... p. 20
La chronique animale de Sylvie..... p. 22
Les séances de notre Conseil municipal..... p. 23
Signé : Une maman différente..... p. 30
Club FADOQ *Joie de Vivre* de Saint-Paulin..... p. 32
Maison de Jeunes « Au bout du Monde »..... p. 34
La page des capsules ponctuelles..... p. 36
Calendrier des collectes..... p. 38
Écocentre municipal..... p. 39



CONSEIL MUNICIPAL
PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES

Mercredi, le 1er mai 2019

Mercredi, le 5 juin 2019

Au Centre multiservice Réal-U.-Guimond
Les séances ordinaires débutent à 20 h

**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
DE SAINT-PAULIN**

HEURES D'OUVERTURE

MARDI	18 h 30 à 20 h
MERCREDI	9 h à 11 h
JEUDI	18 h 30 à 20 h

RETROUVEZ-NOUS
SUR

L'AJOUT Municipal Bulletin municipal bimestriel de Saint-Paulin
Août - Octobre - Décembre - Février - Avril - Juin
PROCHAINE DATE DE TOMBÉE :
27 MAI 2019

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019.



ET VOICI LE RETOUR DES AIGLES...

Le baseball sénior fera un retour dans la municipalité de Saint-Paulin pour la première fois depuis 2014. Il y a 5 ans déjà, **les Aigles** entamaient leur dernière saison dans la *Ligue de Baseball Rural de la Mauricie* sous la gouverne de l'entraîneur **René Turner** et du président **Henri-Jean Julien**. L'équipe, maintenant dirigée par **Francis Cossette**, reprendra ses activités dans la *Ligue de Baseball Sénior A de la Mauricie*.

Cette ligue, qui existe depuis 11 années, regroupe 12 équipes au travers de la Mauricie incluant entre autres Louiseville, Sainte-Ursule et Saint-Étienne-des-Grès. Le calendrier comprend 16 parties, dont 8 à domicile, et devrait débuter à la mi-mai. Les partisans auront la chance de retrouver plusieurs anciens visages des Aigles au sein des différentes équipes de la ligue.

L'équipe est très heureuse de pouvoir reprendre ses activités dans l'une des meilleures municipalités de la Mauricie au niveau du baseball sénior. De plus, nous sommes très heureux de la réception initiale des différentes entreprises et différents commerces quant à notre retour. Si des résidents, des entreprises et / ou des commerces désirent s'impliquer dans le retour de l'équipe de quelle façon que ce soit, je vous invite à me contacter personnellement pour en discuter.

Nous avons bien hâte de fouler le terrain sous nos nouvelles couleurs lors de notre première joute locale. Nous partagerons les détails lorsque ceux-ci seront disponibles. Entre temps, nous

Francis Cossette
Gouverneur des Aigles de
Saint-Paulin dans la LBSAM
514 298-9549
fcossette@cdpq.com

vous invitons à suivre les activités de l'équipe sur la page Facebook des Aigles de Saint-Paulin ([@AIGLESSP](#)) et les activités de la ligue sur son site Internet* ou bien la page Facebook de la Ligue de Baseball Sénior A de la Mauricie ([@LBSAMQ](#)).

Merci à tous pour votre soutien et votre hospitalité !

*<https://kreezee.com/baseball/ligue/ligue-de-baseball-senior-a-de-la-mauricie/7811>

O.M.H. Saint-Paulin

Logements à loyer modique disponibles pour familles et personnes âgées

Vous pouvez déposer votre demande en tout temps sans devoir attendre qu'il y ait des logements vacants

Ghislain Lemay 819 268-5058

• HONORE •

LA PRÉSENCE D'UN SUPERMARCHÉ DE PROXIMITÉ À SAINT-PAULIN



Photo : L'Écho de Maskinongé

Venez assister en grand nombre à la séance ordinaire du Conseil municipal du mercredi 5 juin 2019, 20 h !

Une cérémonie officielle aura lieu au Centre multiservice Réal-U.-Guimond alors qu'on rendra hommage aux gens et aux événements qui ont mené à la présence, aujourd'hui encore, d'un supermarché de proximité chez nous à Saint-Paulin !

Le beau temps s'en vient. Vous vous mettez peut-être à faire des travaux sur votre terrain. **Soyez avisés que, dorénavant, les sacs de feuilles mortes ne seront plus ramassés lors de la collecte des déchets.**



Pour vous débarrasser de vos feuilles, vous devez absolument appeler au bureau municipal - 819 268-2026 - **pour faire appel au service de collecte des résidus verts**. Les collectes ont lieu les lundis matin, à votre domicile, seulement si vous avez appelé avant 8 h le matin même. Au besoin, vous pouvez laisser un message sur le répondeur pendant la fin de semaine pour vous prévaloir de ce service gratuit.

La neige fond et les chemins sont plus dégagés. Avec la « **fièvre du printemps** » vient souvent l'envie d'appuyer un peu plus sur l'accélérateur.

Il est cependant important de continuer à respecter les limites de vitesse. La qualité de vie des résidents de tous les secteurs de la Municipalité est affectée lorsque la circulation automobile est plus rapide que la vitesse permise.



On veut connaître les finissants!



Votre garçon ou votre fille termine son primaire en juin prochain? Votre ado obtiendra son diplôme d'études secondaires cette année? **Faites-le savoir à votre Municipalité!** D'année en année, nous aimons bien faire une liste des finissants, données qui resteront pour les générations futures... et, pourquoi pas, pour nous permettre de concocter une petite surprise...
Donc, aidez-nous!!

Utilisation de l'eau potable



Soyez avisés qu'il est strictement interdit d'utiliser de l'eau potable pour faire fondre la neige et la glace plus vite, par exemple avec un boyau d'arrosage. **Des pénalités sont prévues au Règlement no. 233 sur l'utilisation de l'eau potable pour celles et ceux qui y contreviennent.**



Saint-Paulin
2^eme municipalité plus
avancée aux personnes

APPEL À TOUS !

BALAYAGE • RAMASSAGE
RÂTELAGE • NETTOYAGE

SUR DES TERRAINS PUBLICS, DES TÂCHES POUR
TOUS LES GOÛTS ET POUR TOUTES LES CAPACITÉS



CORVÉE CITOYENNE POUR LA PROPRETÉ

DIMANCHE, LE 28 AVRIL 2019
DE 8 h À 15 h 30

!! POUR NE FAIRE QUE DES GAGNANTS !!

FAISONS ENSEMBLE LE MÉNAGE DU PRINTEMPS DE SAINT-PAULIN
C'EST BIEN PLUS AMUSANT TOUT LE MONDE EN MÊME TEMPS...

**PRIÈRE DE S'INSCRIRE
AU (819) 268-2026**

Étant donné que la Municipalité ne dispose pas
assez d'outils pour tout le monde, les volontaires
sont priés d'être disposés à apporter leurs propres
balais, râteliers, brouettes, etc.





!! APPEL AUX VISIONNAIRES !!



Voici venu le temps d'envisager de façon globale et planifiée l'évolution future des espaces verts, des aires de jeux, des parcs et des terrains sportifs. Du terrain du Petit Galet (jeux d'eau) jusqu'à la rue Guimond, et le long de la rue Bergeron, *vous verriez ça comment, vous ?*

On vous invite donc à venir assister à une séance d'information. Saint-Paulin regorge de gens qui ont des idées... et vous aurez l'occasion de les partager !



MARDI, LE 30 AVRIL 2019, À 19 h
CENTRE MULTISERVICE RÉAL-U.-GUIMOND



Saint-Paulin
Zone municipale plus
attentive aux personnes



L'O.T.J. St-Paulin inc.
vous propose

Dans le cadre du mois de l'autisme

UNE CONFÉRENCE DONNÉE PAR MADAME MARTINE QUESSY

Directrice générale de l'organisme **Autisme Mauricie**



Mardi, le 23 avril 2019 à 19 h
Centre multiservice Réal-U.-Guimond

Voilà une occasion de démystifier ce trouble neurologique !

ENTRÉE GRATUITE

DE LA SUITE DANS LES IDÉES™

Dans le dernier numéro, on avait souligné les bons coup concernant deux pompiers de notre service incendie de Saint-Paulin. En réalité d'autres individus, gravitant autour de l'univers des pompiers, ont été honorés lors de ce même mois de décembre dernier; l'information était en quelque sorte malheureusement passée entre les mailles du filet.

Soulignons donc en premier lieu le mérite de **Louis-Philippe Côté** qui avait également reçu une décoration pour souligner les services qu'il a rendus. En fait, il vient d'entamer la 12e année de son appartenance à l'équipe sur laquelle on peut compter en cas d'incendie. **Félicitations Louis-Philippe !**

Également, ce sont deux anciens membres de la brigade, **Pier-Alexandre Savard** et **Claude Paillé**, qui se sont vus remettre un trophée pour les services rendus. Le dernier a aussi reçu, par la même occasion, une décoration soulignant les 15 années de service qu'il a donné au service. **Félicitations à eux deux !**



Photo : Facebook



Photos : Louise Deschênes



Poursuivons en mentionnant que, lors de sa séance ordinaire du 6 février dernier, le Conseil municipal a félicité officiellement **la station radiophonique 103.1FM** pour sa récente nomination comme finaliste au *Grand Prix de la Radio 2019* qui se tenait à Paris à la fin de janvier. Notre radio communautaire était nommée dans la catégorie *Grand Prix Spot local* grâce à la production et la création d'une des publicités (Station Shell de Louiseville) diffusée sur ses ondes en 2018.

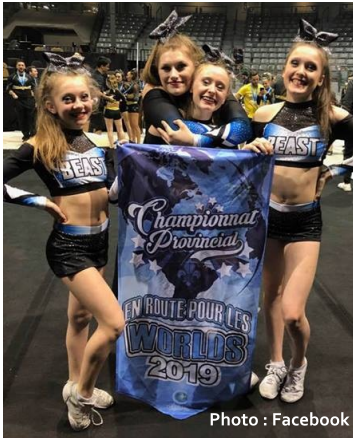


Photo : Facebook

Portons ensuite notre attention à la discipline du cheerleading car, suite à sa performance lors du *Championnat provincial* qui avait lieu les 16 et 17 mars derniers à Québec, l'équipe de niveau 5 dont **Angélika Blais** fait partie (à droite sur la photo), **TR Beast**, a obtenu son laissez-passer pour participer au **Cheerleading Worlds 2019**, qui auront lieu du 27 au 29 avril prochains, au *Disney's ESPN Wide World of Sports* près d'Orlando en Floride. **Bravo à toute l'équipe et aux entraîneurs ! Merci Angélika d'aller représenter Saint-Paulin en Floride !**



Après une pause hivernale, l'activité **parkrun Saint-Paulin** a repris son erre d'aller le 23 mars dernier. Par la même occasion, un déjeuner communautaire a également eu lieu afin de souligner le deuxième anniversaire d'adhésion de notre communauté au mouvement international.

Et comme tous le savent, il a beaucoup neigé cet hiver. Donc, pour permettre la reprise des activités de *parkrun*, il a fallu faire ouvrir le passage emprunté par les coureurs, à proximité du garage municipal et reliant les rues Damphousse et Lucille-Bastien. Il est essentiel de remercier ici **Les Entreprises Brodeur & Lessard Ltée** qui ont gracieusement procédé au dégivrage de la neige accumulée sur ce passage et ce, afin de soutenir notre *parkrun* saint-paulinois.



Revenons également sur la participation à la *54e Finale des Jeux du Québec* qui se tenait à Québec au début du mois de mars. Trois athlètes de Saint-Paulin y prenaient part : **Gabriel Chapdelaine, Aryelle Gendron et Rosemary St-Yves**. Le proverbe dit que l'important, c'est de participer. L'équipe féminine s'est inclinée en quart de finale pour aboutir finalement au 8e rang. Quant à elle, l'équipe masculine s'est classée au 9e rang. **Félicitations à nos trois athlètes qui sortent grands de l'expérience !**

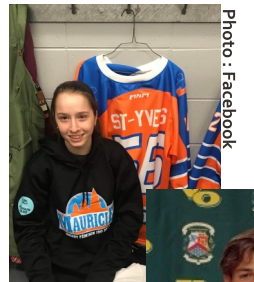


Photo : Facebook

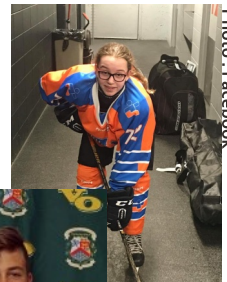


Photo : Facebook

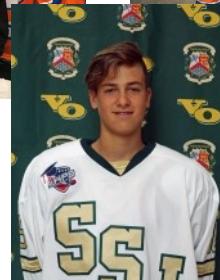


Photo : emi.lhps.ca



Léah Bellemare-Paquin, au centre, entourée des autres gagnantes et de responsables de l'école secondaire L'Escale, dont madame Lise Bellemare, deuxième à partir de la droite, professeure et mère de Léah

Ensuite, passons maintenant à l'événement *Secondaire en spectacle 2019* qui s'est tenu à l'École secondaire L'Escale de Louiseville lors de la soirée du 7 février dernier.

C'est que **Léah Bellemare-Paquin**, de Saint-Paulin, a participé à la fête en interprétant une chanson de Richard Desjardins seule au piano. Son numéro, fort apprécié, s'est également vu couronné parmi les trois gagnants de la soirée. **Bravo !**



Montage : Facebook

Et pendant ce temps, **Lucas Bellemare-Paquin** - le frère de Léah, vous l'aurez deviné - se trouve dans le dernier droit de sa préparation en vue des *Championnats du Monde ITF* de taekwondo. Rappelons-le, l'événement se tiendra à Inzell, en Allemagne, du 24 au 28 avril prochains. Compétitionnant lors de la *Coupe du Québec ITF* le 23 février dernier au CÉGEP de Lévis-Lauzon, il a remporté deux médailles d'or, une en combat et l'autre, en combat de démonstration. **Bravo Lucas et nos encouragements t'accompagneront jusqu'à Inzell. Tout Saint-Paulin est derrière toi !**

Puis, lors de sa rencontre du mercredi 20 mars dernier, le club de lecture **L'Évasion livresque** recevait monsieur **Jean Béland**, écrivain originaire de Saint-Paulin, qui était accompagné de son frère, monsieur **René Béland**. Sur la photo, ils sont entourés de mesdames Lise Jobin, Sylvie Allard, Louise Boucher et Claire Boucher et de monsieur Guy Coutu, membres du Club. Étaient absents au moment de la photo madame Murielle De Champlain et messieurs Sylvain Perron et Alyre Bélanger.



Photo : Facebook

Lors de la soirée du samedi 23 mars dernier, 18 entreprises et entrepreneurs de la MRC de Maskinongé étaient à l'honneur lors de la tenue de la **31e Soirée des Sommets Desjardins**. L'événement avait lieu à l'école secondaire L'Escale de Louiseville. Ce gala, organisé par la *Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Maskinongé* et lors duquel des prix sont remis, vise à célébrer les réalisations des personnalités d'affaires de la région.

Et dans la catégorie **Entreprise touristique**, prix remis par la *Corporation d'information touristique*, c'est le **Camping Belle-Montagne** de Saint-Paulin qui a récolté les honneurs. **Félicitations aux copropriétaires Claire et Robert Gariépy** pour tout le chemin parcouru par l'entreprise depuis une vingtaine d'années !



Et ici à Saint-Paulin, au cours de la soirée du samedi 9 mars dernier, c'était le spectacle-bénéfice au profit de l'**Association des pompiers de St-Paulin**. Ce sont plus de 250 personnes qui sont venues s'amuser avec le groupe **Hommage Aux Aînés** au cours d'une soirée où tout le monde a eu l'occasion de se déhancher. Tout indique que l'équipe d'organisation de l'événement peut être fière étant donné que les différents objectifs de la soirée ont largement été atteints. **Ça bouge à Saint-Paulin !** Et c'est très agréable à voir aller les choses !



Déplaçons maintenant nos idées du côté des emplois d'été. Notez que suite à une modification qui a été apportée au programme de subvention fédéral pour les emplois d'été, **il n'est plus obligatoire d'être aux études pour y être admissible**; le nouveau critère consiste à être âgé de 30 ans ou moins. Si vous connaissez quelqu'un qui pourrait bénéficier d'un emploi d'été à la Municipalité, n'hésitez pas à l'inciter à déposer sa candidature!

CAMP DE JOUR

La Municipalité est notamment à la recherche de personnes pour occuper un poste de **relationniste** et autre, de **préposé aux espaces verts**. Tout aussi crucial, l'O.T.J. St-Paulin est toujours à la recherche d'une personne expérimentée, qui œuvre préférablement déjà dans un service de garde en milieu scolaire, pour s'occuper de la **coordination et de l'animation en chef du camp de jour**.

Pour finir, les préparatifs en vue de la prochaine édition du **Festival Country Western de Saint-Paulin** qui vont bon train. Cette année, la musique se fera entendre du 2 au 7 juillet. L'expérience et l'enthousiasme contagieux de la promotrice **Mona Tremblay** et de **Raymond Ouimet**, son bras droit, nous laisse entrevoir un regain de participation suite à une année de transition. D'ores et déjà, tous les résidents de Saint-Paulin sont invités à envisager la décoration de la devanture des résidences sous la thématique de la ruralité, histoire d'ajouter un « petit plus » à cet événement qui marque le cœur de la saison estivale année après année.

Il ne faut pas oublier non plus **Les Trouvailles de Saint-Paulin** ! Mine de rien, cette véritable courtepoinTE d'activités accompagnera le bourdonnement du Festival pour une 5e année déjà. Pour cette raison aussi, les intéressés sont invités à faire leur inventaire pour préparer leur **vente de garage**. Comme le veut maintenant la tradition, le parterre du Sacré-Cœur sera gratuitement à la disposition de tout un chacun pour que soient installés les bazars individuels; chacun devra apporter ses propres tables, chaises, présentoirs, etc.

Le volet artistique des *Trouvailles* prendra quant à lui une certaine expansion. Ce que l'on sait déjà, c'est que les artistes professionnels en arts visuels qui étaient présents l'année dernière, dont **Guylaine Renière** de Saint-Paulin, occuperont cette fois-ci la Grande Salle du Centre multiservice Réal-U.-Guimond. Il y exposeront leurs œuvres les plus diverses. Alors que du côté de l'église, en plus des idées qui sont en train d'être concrétisées (surprises !), on pourra dénicher des trésors d'arts et de textiles par la visite du marché chapeauté par le **Cercle des Fermières de Sainte-Angèle-de-Prémont**. Rappelons que l'organisme compte notamment plusieurs saint-paulinoises dans ses rangs. Surveillez bien le prochain numéro de *L'AJout Municipal*, tous les détails s'y retrouveront. Complétons cette mise en bouche en soulignant que, pour le plus grand plaisir de tous, la **Grande Vente sous la tente Otelia** sera également de retour pendant la grosse fin de semaine du Festival. L'occasion sera donc parfaite pour bonifier ou renouveler votre inventaire en literie, draps, serviettes et en bien d'autres articles de maison. .

Festival Country Western SAINT-PAULIN

2 au 7 JUILLET 2019

+ de 20 spectacles

Steve Desmarais

Danny Sylvestre

Carl Cadorette

Tammy & Stephen

Sylvie Caron

Viateur Caron

Forfait 60 \$ / Mardi 10 \$ / Mercredi 10 \$ / Jeudi 20 \$ / Vendredi 20 \$ / Samedi 20 \$ / Dimanche 10 \$
 Pour informations / Raymond Ouimet 450-803-7100 / Mona Tremblay 514.291.6011
 Centre Multi-Service Réal U. Guimond - 3051, rue Bergeron, Saint-Paulin, Qc. J0K 3G0

Photo © Steve Bourdais



Société d'histoire et de généalogie de Saint-Paulin

Nous cherchons à recueillir des documents se rattachant à Saint-Paulin (photos, vidéos, etc.) en vue de l'élaboration d'un livre sur l'histoire de Saint-Paulin.

L'opération est sans risques car nous sommes prêts à en faire des copies pour que les propriétaires puissent conserver les documents originaux. Si vous êtes dans l'impossibilité de venir les prêter pendant les heures d'ouverture de la Société, vous pouvez tout simplement contacter Marie-Laure Elliott au 819 268-5582 ou bien Brigitte Gagnon au 819 268-5041.

HEURES D'OUVERTURE

LES MARDIS DE 18 h 30 à 20 h 30

LES MERCREDIS DE 13 h à 16 h

2381, rue Henri-Paul-Milot

Pour nous trouver rapidement,
utilisez la porte à la fin de l'édifice

VENEZ NOUS RENCONTRER !

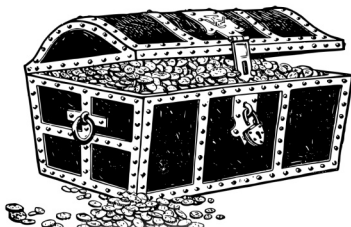
Les membres du conseil d'administration
*Marie-Laure Elliott, Guy Coutu, Rodolphe Plourde,
Brigitte Gagnon et Lise Juneau*

shgdestpaulin@gmail.com

À l'avance, vous êtes remerciés !

Pendant le Festival Country-Western...

Les Trouvailles de Saint-Paulin



Pour dénicher le petit trésor
que vous avez tant cherché !

Les trouvailles artistiques

Au Centre multiservice Réal-U.-Guimond
Des artistes professionnels en arts visuels sur place

Les trouvailles de garage

Sur le parterre du Sacré-Coeur

Ventes de garage en commun

Installez-vous librement avec
vos propres tables, chaises, présentoirs, ...

Les trouvailles des fermières

À l'intérieur de l'Église

Marché d'art et textiles du Cercle des Fermières

Et on vous réserve des surprises... surveillez le prochain numéro pour plus de détails !

DES ÉTOILES À LA MAISON



Du nouveau dans ce qu'on peut maintenant désigner comme étant la constellation entrepreneuriale de **Sonia et Patrice Chevalier**. En effet, le 13 mars dernier, la sœur et le frère ont procédé au lancement d'une nouvelle entreprise : **Otelia Maison**. Cette petite dernière vient donc s'ajouter et renforcer les activités courantes des entités déjà existantes, *Textiles Patlin* et *Otelia*. Et pour marquer le coup de façon mémorable, générant au passage un véritable *buzz*, ce lancement a été le théâtre de l'annonce d'une association avec **Anouk Meunier**, personnalité médiatique bien connue.

Rappelons que depuis 2007, *Otelia* importe et distribue aux hôtels des articles essentiels de haute qualité (serviettes, draps, couettes, oreillers, etc.), procurant aux chambres un petit plus qui fait toute la différence. Jusqu'à maintenant, et malgré des demandes en ce sens, ces items n'étaient pas disponibles pour monsieur et madame Tout-le-monde. Justement pour pallier à ce manque, *Otelia Maison* a été fondée. C'est donc dire la satisfaction de la clientèle de pouvoir se rendre dès aujourd'hui sur la plateforme numérique www.oteliamaison.com et pouvoir commander un ensemble de produits exclusifs. Chacun pourra donc conjuguer chez soi complicité dans les moments de *cocooning* et confort de qualité supérieure. Tout ça avec une touche saint-paulinoise !



Photo : François Gervais, *Le Soleil*

Et voilà l'association avec Anouk Meunier (photo) qui vient rehausser l'expérience accessible aux consommateurs. *Otelia Maison* a proposé, à celle qui pilote présentement l'émission **La Voix Extra** et qui est également passionnée de design, de créer sa propre collection maison, **ANOUK COLLECTION MAISON**. Ce sont dix modèles de coussins décoratifs et de trois modèles de rideaux qui sont maintenant offerts en exclusivité sur le site Internet d'*Otelia Maison*. Il faut également souligner que *Textiles Patlin* fait aussi partie intégrante du projet. En effet, avec l'acquisition récente des équipements d'impressions numériques hautement spécialisés, la grande sœur des compagnies dispose bien évidemment de tous les outils nécessaires et du savoir-faire pour donner vie aux idées, concrètement sur le tissu.

Décidément, les entreprises de la famille Chevalier sont de véritables étoiles en leur domaine. Et comme on avait eu l'occasion de le souligner lors de l'hommage que le Conseil municipal avait rendu à la famille en juin 2017, le dynamisme qui se dégage de ce coin de la rue Lottinville contribue au rayonnement de Saint-Paulin depuis plus d'une génération... et il y a de quoi en être collectivement fiers !

UNE AUTEURE INTERNATIONALE...

...BIEN DE CHEZ-NOUS

Vendredi soir le 22 mars dernier, au Bois Café de Saint-Paulin, Madame Sarah Barbieux, fondatrice de la Troupe Caravane, conférencière et auteure, a passé en revue l'ensemble de son oeuvre littéraire.

Cette rencontre d'auteure a été rendue possible entre autres avec la collaboration de la bibliothèque municipale. Toutes les personnes présentes auraient littéralement pu l'écouter parler pendant des heures encore...

Femme généreuse et talentueuse résidant à Saint-Paulin depuis près de 30 ans, la carrière de madame Barbieux conjugue à la fois l'apport exceptionnel à une

tradition artistique millénaire et l'engagement entier à contribuer au développement culturel et artistique du Québec. Elle est d'origine romani et méditerranéenne; elle née en 1958 près de Paris. Ayant séjourné en Algérie pendant sa jeunesse, elle s'est reconnue dans la voie artistique à l'aube de l'âge adulte. En 1979, après trois années formatrices, ainsi qu'un rôle muet au cinéma, elle a immigré au Québec sans préméditation. Elle y a découvert un espace de liberté de création où le fait d'être d'origine «gitane» ne l'obligeait pas à constamment se justifier. Incidemment, l'essentiel de sa



Photo : Facebook



Photo : Facebook

carrière s'est déroulé au Québec par la suite.

Pluridisciplinaire, elle est à la fois actrice, danseuse, chanteuse, écrivaine, conceptrice, metteuse en scène, conférencière, musicienne, costumière, narratrice, poétesse, créatrice de masques... En fait, son travail s'inscrit en communion avec son héritage des anciennes traditions des arts de la scène. Ces dernières, conception de l'art en tant que célébration de la vie, voient les créations artistiques qui en résultent être «fabriquées» de A à Z par leurs artisans. Ainsi, et souvent par nécessité de survie, tout un chacun développait alors ses habilités dans toutes les disciplines.

Particulièrement au sein de la troupe Caravane, qu'elle a fondée à Montréal en 1980 peu de temps après son arrivée, une juste dose de modernisme a été insufflée, à la culture du spectacle ambulant, sous l'influence de son travail. Elle est un vecteur qui a permis à cette forme d'expression artistique et culturelle de se développer sur sa terre d'accueil, de sortir de son créneau habituel, et de mûrir. Par conséquent, elle a permis une avancée nette pour les artistes qui en vivent, tant au niveau de la reconnaissance de



Photo : Facebook

leur travail qu'à celui de leur condition pécuniaire. Au cours des années 2000, deux prix prestigieux de Culture Mauricie ont été décernés à Caravane relativement aux arts de la scène, un en création et l'autre, en interprétation. Aussi, chaque année, la troupe décroche de nombreux contrats partout au Québec et en Ontario; un rayonnement sur le plan national qui est le reflet d'une reconnaissance de la qualité artistique de son travail et de celui de ses collègues.

Parallèlement, il y a Sarah Barbieux, l'ambassadrice culturelle des Roma. Avec la parution récente de deux livres, son travail de déstéréotypisation de son ethnie d'origine s'est propulsé dans une toute nouvelle dimension. Intercalant savamment contes, légendes, poèmes et faits vécus sur des feuilles de papier, elle est manifestement à l'avant-garde d'un tout nouveau mouvement. En effet, si la tradition orale a toujours été le canal de passation de la connaissance chez les Roma, en l'espace d'une génération ou deux, elle a trouvé son chemin jusque dans les livres. Un phénomène nouveau pour lequel Sarah Barbieux est une figure de proue dans la francophonie tout entière. .

TRAVAUX DE MISE À JOUR DE LA DÉLIMITATION D'UNE ZONE INONDABLE



Photo: Bernard Gagnon — Travail personnel, CC BY-SA 3.0
<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=15922408>

Cet article se veut un rappel quant à la poursuite, durant l'été 2019, des travaux de saisie de données sur les terrains en bordure de la rivière du Loup.

Les personnes concernées, par les zones reconnues comme inondables au schéma d'aménagement, et par les endroits qui ont connu des problèmes d'inondation au cours des dernières années, sont donc avisées qu'il sera de nouveau normal d'apercevoir prochainement des gens, employés ou mandatés par la MRC de Maskinongé, se trouvant sur des terrains privés en train d'effectuer des travaux de mesure. Il pourrait même être possible que du matériel de référence soit laissé sur place à proximité des cours d'eau.

Ces travaux permettront ultimement aux autorités de mettre à jour la cartographie des zones inondables et tout un éventail de données qui entrent nécessairement en ligne de compte au moment d'envisager des travaux et des aménagements près de la rivière du Loup. .

L'ÉTÉ S'EN VIENT...

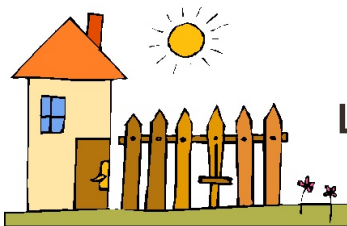
... ET MILLE ET UN PROJETS MIJOTENT DANS VOTRE TÊTE ?

Vous rappelez-vous que vous devez absolument obtenir tous les permis et autres autorisations avant le début des travaux sur votre propriété ?

**Demander à l'avance tous les permis nécessaires...
voilà une façon intelligente de planifier les travaux !**
(Surtout que le service vous est offert sans frais)

Contactez **M. Mario Dion**, au (819) 268-2026
Il est le technicien à l'aménagement et à l'urbanisme, chez nous à Saint-Paulin !

CONSTRUCTION REMBLAI DÉBLAI RÉNOVATION
MODIFICATION PISCINE DÉMOLITION
BANDES RIVERAINES ET PLUSIEURS AUTRES...



LES COURS D'EAU ET LEURS BANDES RIVERAINES

par Mario Dion
Technicien à l'aménagement
et à l'urbanisme

Travaux sur le bord de l'eau ? Cours d'eau ou fossé ? Ce qui est possible de réaliser ?

Avant d'avoir la visite désagréable d'un agent de la Faune ou du technicien à l'aménagement et à l'urbanisme de la Municipalité, il faut savoir que ce n'est pas tout qui peut se faire sur le bord de l'eau ou en bordure d'un cours d'eau.

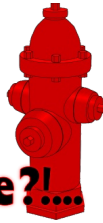
D'abord, un cours d'eau c'est quoi ? Presque toutes les dépressions de terrain où s'écoule de l'eau peuvent être considérées comme des cours d'eau. Ainsi, la rivière du Loup et la rivière Saint-Louis le sont, mais aussi les ruisseaux et les décharges agricoles. Au village, par exemple, le bras d'eau s'écoulant du parc industriel, en passant près des terrains de jeux, du garage municipal, de la Maison de Jeunes, des rues Dampousse, Camille-Michaud et Matteau et même Lottinville (près de la station-service), est un cours d'eau. Il est donc possible que votre propriété soit adjacente à un cours d'eau et que vous le ne le sachiez pas.

Et puis, en bordure d'un cours d'eau, il y a une bande de protection, dite **bande riveraine**, dont la largeur varie selon les usages adjacents et ainsi que selon la hauteur et la pente du talus. Dans cette bande, de base, on ne peut rien y faire sauf des travaux contrôlés par un certificat d'autorisation. Ces travaux sont identifiés à la réglementation d'urbanisme.

Avant de faire quoi que ce soit en bordure de l'eau, contactez-moi, votre technicien à l'aménagement et à l'urbanisme de la Municipalité (819 268-2026, poste 2703 ou urbanisme@saint-paulin.ca). Il me fera un plaisir de vous aider en identifiant s'il s'agit d'un cours d'eau ou d'un fossé, en vous informant sur la largeur de la bande de protection ainsi que sur les possibilités de réaliser vos travaux selon les dispositions du règlement d'urbanisme. Une aide technique est plus agréable que de recevoir un constat d'infraction !

De plus, si vous avez un doute sur ce qui se fait en bordure de l'eau, vous pouvez me le signaler directement, le tout restera confidentiel et discret. Je prendrai note de votre signalement, vous informerai de la situation et vérifierai sur place s'il y a lieu. Je pourrai même vous faire un suivi si vous le désirez.

Les abords des cours d'eau sont éventuellement tous sur des propriétés privées mais l'eau est une ressource collective qu'il faut préserver. La protection des rives des cours d'eau est une des mesures pour assurer la préservation de cette ressource naturelle. Chacun doit y faire sa part ! Vous le faites ? Aidez-nous à le faire ! .



Voilà une borne-fontaine! ... ou bien est-ce plutôt une purge ?!...

D'après les informations fournies par Luc Picotte
Directeur par intérim du Service de sécurité incendie

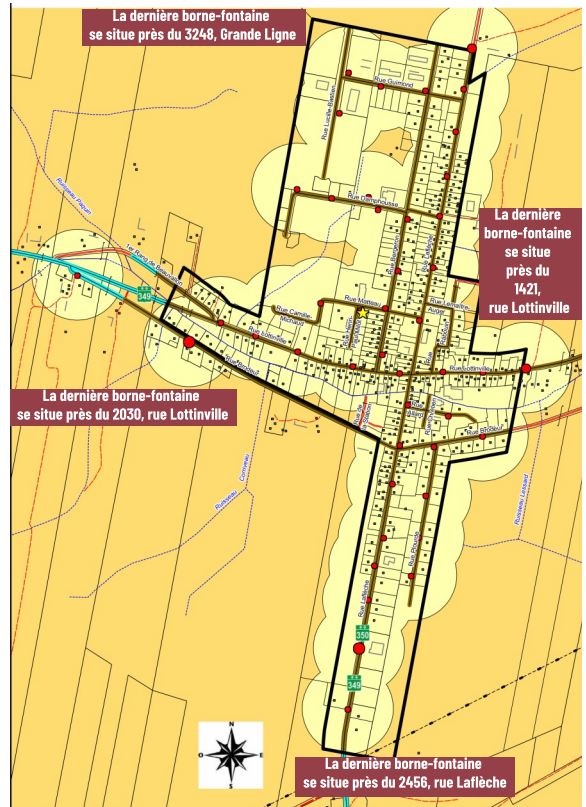
Sauriez-vous faire la différence entre une borne-fontaine et une purge ? C'est une bonne question à laquelle on trouve la réponse en se référant à un code de couleurs.

Selon les normes établies, toute **borne-fontaine** possède un débit suffisant pour permettre de combattre un incendie. On les distingue par leurs bouchons et leur dessus qui sont soit de couleur bleu, vert ou orange, contrastant avec le rouge du restant du « corps » de la borne. Suivant la même logique, tout ce qui semble être une borne-fontaine mais qui est uniformément de couleur rouge, se trouve plutôt en fait à être une **purge**. Les purges ne possèdent pas un débit rencontrant les normes de lutte contre les incendies.

Mais pourquoi donc portons-nous votre attention sur ce sujet ? Outre vos connaissances générales, la différence entre une borne-fontaine et une purge implique deux points importants que vous devriez considérer. Premièrement, il y a la question du déneigement et, deuxièmement, il y a l'information dont la responsabilité de transmission à votre assureur vous revient.

Les bornes-fontaines servent à combattre les incendies été comme hiver; elles doivent être accessibles en tout temps. **Par contre, en ce qui concerne les purges, la Municipalité n'est pas dans l'obligation d'assurer leur déneigement et qu'elles soient donc accessibles en tout temps.**

Un survol du territoire nous permet de constater qu'à l'extérieur du périmètre urbain du village, il n'y a pas de bornes-fontaines, seulement des purges. Comme on le mentionnait, il est de VOTRE RESPONSABILITÉ de bien informer votre assureur à savoir s'il y a ou non, près de votre immeuble, une borne-fontaine en bonne et due forme. Sur la carte ci-contre, on peut observer les zones couvertes par les bornes-fontaines. En effet, accompagnant le tracés des voies de circulation et celui de la délimitation du périmètre urbain du village, on y observe des zones circulaires, plus claires, qui correspondent aux rayons des zones couvertes par les différentes bornes-fontaines existantes. -



Source : www.mrc-maskinonge.qc.ca

Colporteurs, porte à porte, ...



Sur le territoire de Saint-Paulin, il est permis
de faire du porte-à-porte

SOYEZ VIGILANTS !

Certaines personnes pourraient essayer de vous faire croire
qu'elles sont envoyées par la Municipalité.

Demandez-lui donc de vous le prouver !

Une personne envoyée par la Municipalité aura toujours avec
elle des papiers ou bien une carte pour le confirmer...



Saint-Paulin
*Une municipalité plus
attachée aux personnes*

IMPORTANT

La Municipalité souhaite maintenir à jour vos données en place dans son système de communication à des fins municipales et paramunicipales.

Nous demandons votre collaboration en remplissant le formulaire suivant et en nous le retournant soit par la poste au 3051, rue Bergeron Saint-Paulin (Québec) J0K 3G0, soit par télécopieur au 819 268-2890, soit par courriel à municipalite@saint-paulin.ca ou bien en personne au bureau municipal du lundi au vendredi entre 9 h et 12 h et de 13 h à 16 h.

Nom du propriétaire ou locataire : _____

Votre adresse postale : _____

Adresse courriel : _____

Numéro de téléphone : _____ cellulaire : _____

Je suis d'accord à ce que la Municipalité utilise mes données comme suit :

Strictement réservé à des fins municipales : courriel téléphone
cellulaire

Aussi pour une chaîne téléphonique, envoi regroupé, etc. :

Tous les autres besoins paramunicipaux, au sens large :

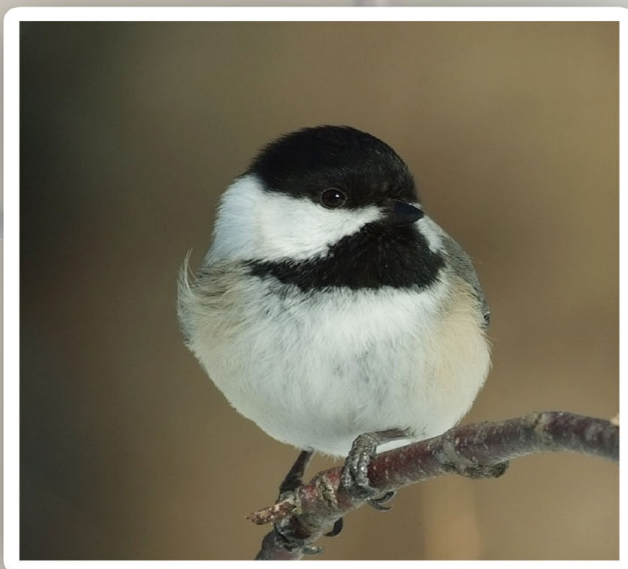
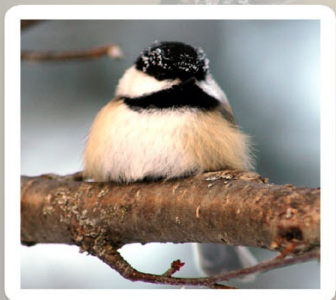
Signé ce _____, Votre signature : _____

Les oiseaux de ma cour

Daniel Jalbert

Photographe

Mésange à tête noire



Photos: Daniel Jalbert

RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES D'UNE INSTALLATION SEPTIQUE

Pour celles et ceux possédant une installation septique, sachez qu'il est de votre devoir de faire parvenir une preuve de vidange de la fosse à la Municipalité, étant donné qu'il est obligatoire de vidanger cette dernière une fois aux 2 ans, pour une résidence permanente, ou bien une fois aux 4 ans, pour une occupation saisonnière.

Vous pouvez venir porter la facture en personne au bureau municipal, nous la faire parvenir par télécopieur au 819 268-2090 ou encore par courriel au

urbanisme@saint-paulin.ca

DANS LA MRC DE MASKINONGÉ, C'EST FACILE DE COVOITURER !

Vous êtes à la recherche de gens avec qui partager votre transport que ce soit comme chauffeur ou passager?

Inscrivez-vous à notre plateforme de covoiturage au www.ctcmaskinonge.org. Vous recevrez un courriel avec les possibilités qui s'offrent à vous.



**TRANSPORTS
COLLECTIFS**
MRC de Maskinongé

info@ctcmaskinonge.org
819 840.0603

www.ctcmaskinonge.org



L'ESSAYER, C'EST L'ADOPTER !!

Départ tous les samedis matins, 9 h, au Centre multiservice Réal-U.-Guimond

SOYEZ UN ACTEUR DU DYNAMISME DE SAINT-PAULIN !!

Il n'est jamais trop tard pour agir ponctuellement comme bénévole au sein de l'équipe du parkrun Saint-Paulin !

Sur place le samedi matin ou bien même par l'intermédiaire de la page Facebook « Saint-Paulin parkrun », faites-vous connaître !



La chronique animale de Sylvie



Par Sylvie Pelletier

MÉDICAMENTS

**Nous avons tous été, un jour ou l'autre, un « vétérinaire improvisé »...
Nous connaissons tous des gens qui « savent quoi faire ». Mais connaissez-vous les
impacts de ce « je vais l'essayer » ?**

Saviez-vous que plusieurs médicaments à notre usage peuvent être très dangereux pour nos animaux ? Effectivement, il y a des traitements que l'on peut faire (avec nos produits) mais avant qu'un problème n'apparaisse, consultez votre vétérinaire... Il saura vous prescrire le BON médicament. Ce ne sont pas tous les médicaments de notre pharmacie qui sont bons pour nos animaux.

Il y a plusieurs options qui s'offrent souvent à nous : produits faits « maison », produits naturels, ... Mais qui est LA personne la mieux placée pour nous guider ??? LE VÉTÉRINAIRE !!! Comme l'on dit souvent : à chacun son métier ! Et le vétérinaire est LA PERSONNE à consulter... Ce dernier pourra vous guider vers les alternatives possibles pour soigner votre animal. Évitant ainsi que d'autres problèmes, souvent plus graves ne voient le jour dû à un simple... « je vais l'essayer » ! Nous n'avons pas fait les études de vétérinaire et ne connaissons pas TOUT sur le sujet... Donc, ne donnez pas de médicaments à votre animal sans savoir si ce dernier est bon ou pas pour lui.

Consultez votre vétérinaire... Il vous guidera sur la bonne route et vous expliquera tout ce qu'il faut faire pour la guérison de votre animal. Après tout, ... c'est SA « JOB » !! Laissons-les s'occuper de notre animal car c'est sa spécialité. Il sait ce qu'il doit faire pour vous aider. Posez-lui toutes les questions qui vous inquiètent. Il vous expliquera aussi les alternatives possibles. Il saura vous répondre et vous rassurer ! Aucun médicament sans l'autorisation de votre vétérinaire !! La santé de votre animal est importante... Il nous fait confiance, donc faisons confiance à notre spécialiste !

Un merci spécial à notre vétérinaire et concitoyenne Julie Paquin !!! Une femme à l'écoute des gens et une vétérinaire remarquable !!! Une spécialiste dans les animaux de la ferme !!!

Vous possédez une habileté particulière ?

De l'intérêt à donner un cours ?

PARTAGEZ VOTRE SAVOIR !

Des salles sont disponibles au Centre multiservice Réal-U.-Guimond
Renseignez-vous auprès du bureau municipal !

Langues, arts, techniques, etc...



Les séances de notre Conseil municipal

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2019

Administration générale

1. **La séance a été ouverte** à 20 h en présence de quatre (4) personnes du public.
2. **L'ordre du jour** a été adopté à l'unanimité.
3. **Les procès-verbaux** des séances ordinaires du 5 décembre 2018 et du 15 janvier 2019 ont été adoptés à l'unanimité.
4. **Un relevé de la correspondance reçue** depuis la dernière réunion a été déposé.
5. **Les comptes courants** ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
6. Dans le cadre du *Programme de reconnaissance*, il a été résolu à l'unanimité de transmettre les félicitations de la Municipalité à :
 - **Jimmy Guillemette**, technicien nouvellement reçu au *Centre national d'électrochimie et de technologie environnementale (CNETE)*;
 - **Aryelle Gendron** et **Rosemary St-Yves**, membres de l'équipe féminine de hockey qui représentera la région aux *Jeux du Québec* qui se tiendront à Québec au début de mars;
 - **Gabriel Chapdelaine**, membre de l'équipe masculine de hockey qui représentera la région aux *Jeux du Québec* qui se tiendront à Québec au début de mars;
 - **Katia Makdissi-Warren**, compositrice et directrice musicale, qui a reçu, au début de février, un prix *Opus* du *Conseil québécois de la musique* dans la catégorie *Musique du monde et musique traditionnelle québécoise*;
 - **La radio communautaire 103.1 FM** pour sa récente nomination comme finaliste au *Grand Prix de la Radio 2019* qui se tenait à Paris à la fin de janvier.
7. Le maire a avisé la population:
 - que la Municipalité a reçu des remerciements de la famille de Lucas Bellemare-Paquin pour la soirée de financement du 19 janvier organisée au Centre multiservice Réal-U.-Guimond;
 - que la liste des contrats de 2 000 \$ et plus totalisant une dépense minimale de 25 000 \$, octroyés par la Municipalité en 2018, est disponible sur le site Internet de la Municipalité comme l'exige la Loi;
 - qu'une réclamation de Mme Louise Boucher pour un bris de son véhicule sur la voie publique a été transmise à l'assureur de la Municipalité.

Sécurité publique

8. Aucun dossier pour décision.

9. La conseillère responsable du secteur, Mme Claire Boucher, a avisé le public que :
- la démarche de **regroupement de services de sécurité incendie de la MRC**, à laquelle participe notre Municipalité, se poursuit;
 - une formation des pompiers concernant les interventions d'urgence en cas d'accident ferroviaire est en voie d'organisation.

Transport

10. Il a été résolu à l'unanimité de participer à un projet de la MRC d'**installer une borne de recharge pour véhicules électriques** dans chaque municipalité; le projet implique une contribution municipale de 946,97 \$ pour la mise en place d'un équipement de 4 700 \$.
11. Il a été résolu à l'unanimité d'**acquérir des panneaux de signalisation**, au coût de 1 276 \$, toutes taxes incluses, de la firme *Signoplus*, pour l'application du règlement sur la circulation des VTT.
12. Le conseiller responsable du secteur, M. Claude Frappier, a informé le public qu'il avait rencontré la responsable du ministère des Transports pour l'application du règlement sur la circulation des VTT sur des tronçons de routes numérotées sous la responsabilité du MTQ.

Hygiène du milieu

13. Il a été résolu à l'unanimité d'**autoriser le raccordement du nouveau poste de pompage du secteur du Lac-Bergeron au réseau informatique de contrôle et de surveillance de l'ensemble du réseau municipal**. Cette opération implique une dépense de 3 870 \$ pour la mise à jour du logiciel informatique *SCADA* dont le contrat de service a été alloué à *Neksys* de Trois-Rivières.
14. Puisque le raccordement autorisé au point précédent implique également l'ajout d'une ligne téléphonique et que, dans ce contexte, la compagnie *Sogetel* a fait parvenir une offre de renouvellement globale des services fournis à la Municipalité, il a été résolu à l'unanimité de **renouveler l'ensemble des services dont la Municipalité bénéficie auprès de Sogetel**, pour une période de 36 mois au coût mensuel de 726,07 \$, taxes en sus, et d'**autoriser l'ajout de la ligne téléphonique nécessaire pour le raccordement** du point précédent, avec les frais de 100 \$ pour l'installation, et une mensualité de 65 \$, taxes en sus.
15. Il a été résolu à l'unanimité d'acquérir, de *Provan* de Ville St-Laurent, **deux (2) kits de réparation des pompes doseuses de notre réseau d'aqueduc** au coût de 330 \$ l'unité, taxes en sus.
16. Il a été résolu à l'unanimité de ne pas donner suite à l'entente et à la facture d'*Hydro-Québec* pour le déplacement de poteaux au chemin du Canton-de-la-Rivière et de lui adresser la facture pour les dommages subis par la Municipalité lors de l'installation initiale des poteaux, au-dessus de la ligne des services municipaux, par *Hydro-Québec*. **La Municipalité estime qu'il s'agit d'une erreur des techniciens d'Hydro-Québec que la Municipalité n'a pas à assumer.**
17. Il a été résolu à l'unanimité de **se conformer aux exigences du ministère de l'Environnement relatives à la vidange des boues de nos étangs aérés**.
18. Il a été résolu à l'unanimité de présenter **une demande de participation au programme fédéral Arbres Canada** en vue de planter des arbres fruitiers dans la municipalité.

19. La conseillère responsable du secteur, Mme Laurence Requilé, a informé le public qu'elle va initier **un projet pilote de plantation de haies brise-vent sur une artère municipale** en collaboration avec son collègue responsable du transport. Ce projet vise la sécurité routière et la réduction des gaz à effet de serre (GES).

Santé et bien-être des citoyens

20. Il a été résolu à l'unanimité d'**autoriser l'organisation d'une collecte, au profit de l'Opération Enfant Soleil**, dans les rues de la municipalité, le premier week-end de juin.
21. Le conseiller responsable du secteur, M. Mario Lessard a informé le public :
- que la Municipalité a décliné la demande de la *Fondation Santé de la MRC* de participer à une activité de financement;
 - que le Conseil municipal n'a pas jugé pertinent d'intervenir, comme quelques municipalités de la région, concernant la mise en place du *Registre provincial de contrôle des armes à feu*.

Aménagement, urbanisme et zonage

22. Suite à la recommandation positive du Comité d'urbanisme, il a été résolu à l'unanimité d'**accorder l'appui de la Municipalité**, demandé par M. Pascal Alarie et Mme Sophie St-Hilaire, pour leur démarche auprès de la CPTAQ en vue de régulariser leur commerce du rang Renversy.
23. Il a été résolu à l'unanimité d'**accepter la démission de M. Gilles Duhaime du comité consultatif d'urbanisme et de le remercier pour ses services**.
24. Le conseiller responsable du secteur, M. André St-Louis, a informé le public du cheminement, auprès de la CPTAQ, des dossiers de la Ferme la Ronde et de l'écocentre municipal. Dans le premier cas, un délai a été annoncé dans le traitement de la demande. **Dans le cas de notre écocentre, la CPTAQ a donné son aval pour la finalisation du projet au printemps.**

Culture et loisirs

25. Aucun dossier pour décision.
26. Le conseiller responsable du secteur, M. Jacques Frappier, a avisé le public que la MRC a lancé un appel à projets dans le cadre du *Fonds d'initiatives culturelles 2019*.

Autres sujets

27. **À la parole au public**, les citoyens présents sont intervenus :
- Plusieurs sont intervenus sur le projet d'installation d'une borne de recharge des véhicules électrique :
 - M. Gabriel Sicotte pour connaître l'échéancier;
 - M. Dany Degrumelle pour connaître l'emplacement et l'accessibilité;
 - M. Alyre Bélanger pour connaître le processus d'approvisionnement.
- Le conseiller responsable du secteur transport, M. Claude Frappier, a précisé qu'il s'agit*

d'un projet de la MRC pour l'acquisition de neuf (9) bornes. Si la MRC reçoit le financement souhaité, elle autorisera la réalisation du projet suite à un achat regroupé par soumission publique de la MRC. À Saint-Paulin, si le projet se réalise, la borne serait installée au Centre Réal-U.-Guimond, serait accessible par tout usager intéressé 24 h / 24 h et des frais minimes seraient exigibles et payables par carte de crédit.

- M. Dany Degrumelle a informé le Conseil qu'il participe à un projet touristique du territoire de la MRC pour la mise en place d'un relais touristique coordonné entre les divers sites municipaux et ayant pour objectif la prolongation du séjour de la clientèle sur le territoire.
- M. Degrumelle a aussi demandé des informations concernant le projet de déploiement de l'Internet haute vitesse.
- M. Alyre Bélanger s'est informé de l'éventuelle implication de l'entreprise Vacuum St-Paulin dans le traitement des boues de nos étangs aérés. Le maire et le directeur général ont expliqué qu'il s'agit d'une intervention hautement spécialisée et qu'il y aura appel d'offre public.
- M. Michel Puzé s'est informé sur l'impact de la prolongation des services municipaux sur les crues printanières. Le maire et le directeur général ont expliqué qu'il n'y avait aucun rapport entre ces événements.

28. Par vote unanime, à 20 h 40, la séance a été levée.

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MARS 2019

Administration générale

1. **La séance a été ouverte** à 20 h en présence de quatre (4) personnes du public et en absence du conseiller Jacques Frappier.
2. **L'ordre du jour** a été adopté à l'unanimité.
3. **Le procès-verbal** de la séance ordinaire du 6 février 2019 a été adopté à l'unanimité.
4. **Un relevé de la correspondance reçue** depuis la dernière réunion a été déposé.
5. **Les comptes courants** ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
6. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'administration à **déposer une demande de financement au Fonds AgriEsprit** de *Financement Agricole Canada* la mise à jour de la climatisation du Centre multiservice Réal-U.-Guimond.
7. Le secrétaire-trésorier a informé le Conseil qu'il a dû procéder à **une correction de coquilles mineures dans le règlement no. 269** sur la circulation des VTT.
8. Le maire a avisé la population:
 - que la Municipalité a reçu des remerciements de la FADOQ pour sa commandite lors du souper de Noël;
 - que la Municipalité a reçu de son assureur, la *Mutuelle des municipalités du Québec*, une ristourne de 3 565 \$ pour l'exercice financier 2018;
 - que la Municipalité donnera suite aux recommandations d'amélioration de la sécurité de ses immeubles suite aux inspections faites par la *Mutuelle des municipalités du Québec*;
 - que l'assureur de la Municipalité n'a pas donné suite à la réclamation de Mme Louise Boucher pour dommages à son véhicule sur la voie publique en s'appuyant sur l'article

1127 du *Code municipal*;

- que la Municipalité ne participera pas à la *Soirée des Sommets* de la *Chambre de commerce de la MRC* puisque nous avons développé notre propre programme de reconnaissance de nos bâtisseurs.

Sécurité publique

9. Aucun dossier pour décision.
10. La conseillère responsable du secteur, Mme Claire Boucher, a avisé le public que la mise à jour des appareils de communication des pompiers a été complétée par la MRC et que la Municipalité est devenue propriétaire de deux (2) nouvelles radios portatives financées par le fonds de développement territorial.

Transport

11. Il a été résolu à l'unanimité d'acquérir un détecteur de métal Magna Track100 au coût de 790 \$, taxes en sus.
12. Il a été résolu à l'unanimité d'acheminer au service de Transport adapté de la MRC, une plainte d'un contribuable concernant la récente baisse de qualité du service.
13. Le conseiller responsable du secteur, M. Claude Frappier, a informé le public que la Municipalité a reçu, du ministère des Transports, son accord pour le nouveau règlement sur la circulation des VTT sur des tronçons de routes numérotés sous la responsabilité du MTQ et que ce dernier a installé l'affichage nécessaire.

Hygiène du milieu

14. Il a été résolu à l'unanimité d'**accorder à la firme spécialisée Nordikeau de Joliette un contrat** de 16 800 \$, plus taxes, pour préparer le devis de vidange des boues de nos étangs aérés.
15. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'administration à adresser **notre demande annuelle de plants d'arbres**, à l'*Association forestière de la Vallée du St-Maurice*, en vue de la distribution du 26 mai prochain.
16. Il a été résolu à l'unanimité d'**appuyer la démarche de la SADC** dans le cadre du projet *En route vers la carboneutralité de la MRC de Maskinongé*.
17. Il a été résolu à l'unanimité d'**autoriser la SADC à procéder à la plantation d'arbres** sur les terrains inondables acquis par la Municipalité sur le chemin de la Belle-Montagne.
18. Sous réserve de la confirmation du professionnel en charge du dossier, il a été résolu à l'unanimité d'**autoriser le 5e paiement à les Entreprises GNP de Victoriaville pour la prolongation des services au Lac-Bergeron**. Ce décompte progressif s'élève à 88 774 \$, toutes taxes incluses; un solde reste à payer à l'acceptation finale des travaux.
19. Il a été résolu à l'unanimité d'**appuyer le mouvement municipal national relatif à la Déclaration d'urgence climatique** qui incite les citoyens et les gouvernements à prendre des mesures pour la réduction des gaz à effet de serre.
20. Il a été résolu à l'unanimité d'**adopter le projet de Corvée citoyenne pour la propreté** qui

aura lieu à l'occasion le 28 avril, dans la foulée du *Jour de la Terre*.

21. La conseillère responsable du secteur, Mme Laurence Requilé, a informé le public que :
- les difficultés du centre de tri de la *Régie régionale de gestion des matières résiduelles*, occasionnées par l'accumulation de neige sur le toit, perturbe la collecte des matières recyclables. On espère que tout rentrera dans l'ordre rapidement. Entre temps, le Conseil demande aux citoyens de patienter et de ne pas disposer de ces matières dans le bac à vidanges destiné à l'enfouissement.
 - les statistiques d'enfouissement pour 2018 indiquent une diminution de plus de 100 tonnes de matières résiduelles enfouies en provenance de Saint-Paulin. Mme Requilé remercie la population pour ses efforts et l'invite à poursuivre.

Santé et bien-être des citoyens

22. Il a été résolu à l'unanimité d'**adresser à la ministre de l'Habitation, une demande de revenir sur la décision de l'Office d'habitation du Québec de ne pas autoriser le regroupement** des OMH de Charette, Saint-Alexis-des-Monts, Saint-Barnabé et Saint-Paulin et de forcer leur regroupement avec les autres OMH du territoire de la MRC.
23. Le conseiller responsable du secteur, M. Mario Lessard a informé le public :
- que la Municipalité a reçu la résolution de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts qui s'oppose à la mise en place du *Registre des armes à feu* au Québec et que le Conseil a décidé de ne pas intervenir dans ce dossier;
 - que le Conseil municipal a reçu une offre de partenariat du *Carrefour Jeunesse-Emploi* de la MRC pour s'impliquer dans le projet *Le banc des générations* et qu'il compte considérer cette offre dans le cadre du plan global d'aménagement du parc du Petit Galet.

Aménagement, urbanisme et zonage

24. Il a été résolu à l'unanimité de **nommer Mme Gabrielle Lessard pour compléter le mandat de M. Gilles Duhaime qui a démissionné du Comité consultatif d'urbanisme**.
25. Le conseiller responsable du secteur, M. André St-Louis, a informé le public du cheminement, auprès de la CPTAQ, des dossiers de la *Ferme la Rotonde* et de *Machinerie Alarie inc.*.

Culture et loisirs

26. Aucun sujet pour décision.
27. En absence du conseiller responsable du secteur, M. Jacques Frappier, aucune information n'a été transmise au public.

Autres sujets

28. À la parole au public, des citoyens présents sont intervenus :
- M. Michel Beaumier et M. Jessy Sioui ont déposé une offre de service en sécurité publique que la Municipalité va étudier.
 - M. Dany Degrumelle s'est plaint de la nuisance d'un chien de son secteur et a rappelé

son intérêt pour participer à une Table ronde régionale sur le tourisme.

29. Par vote unanime, à 20 h 35, **la séance a été ajournée au lundi 25 mars à 21 h.**

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 25 MARS 2019

Administration générale

1. La séance a été ouverte à 21 h 20 en absence de public.
2. L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.
3. Le maire, responsable du secteur, n'avait pas d'information particulière à transmettre.

Sécurité publique

4. Aucun dossier pour décision.
5. La conseillère responsable du secteur, Mme Claire Boucher, n'avait pas d'information particulière à transmettre.

Transport

6. Aucun dossier pour décision.
7. Le conseiller responsable du secteur, M. Claude Frappier, a informé le Conseil que le *Fonds d'appui au développement des régions* (FARR) a accepté de financer **le projet de déploiement de bornes de recharges de véhicules électriques sur le territoire de la MRC** auquel participe Saint-Paulin.

Hygiène du milieu

8. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser **la mise en œuvre du projet de plantation d'arbres dans la municipalité.**
9. Il a été résolu à l'unanimité d'appuyer la demande de financement de la SACD au PDZAA de la MRC **pour la réalisation du projet de plantation d'arbres en compensation des émissions de gaz à effet de serre.**
10. Il a été résolu à l'unanimité de mandater la firme *GBI Services d'Ingénierie* **pour répondre aux exigences du ministère de l'Environnement pour la protection de nos sources d'eau potable.** Ce mandat implique une dépense de 1 655 \$, plus taxes.
11. La conseillère responsable du secteur, Mme Laurence Requilé, a informé le Conseil qu'*Hydro-Québec* **refuse d'acquitter la facture de la Municipalité pour les dommages causés sur le chemin du Canton-de-la-Rivière** lors de l'implantation de nouveaux poteaux.

Santé et bien-être des citoyens

12. Aucun sujet pour décision.
13. Le conseiller responsable du secteur, M. Mario Lessard n'avait pas d'information

particulière à transmettre.

Aménagement, urbanisme et zonage

14. Aucun sujet pour décision.
15. Le conseiller responsable du secteur, M. André St-Louis, n'avait pas d'information particulière à transmettre.

Culture et loisirs

16. Il a été résolu à l'unanimité de verser à la *Société d'histoire et de généalogie de Saint-Paulin* la subvention de 2 500 \$ prévue au budget.
17. Le conseiller responsable du secteur, M. Jacques Frappier, n'avait pas d'information particulière à transmettre.

Autres sujets

18. Aucune question n'a été posée pendant la période de parole au public.
19. Par vote unanime, à 21 h 25, **la séance a été levée.**

MOIS DE L'AUTISME

Signé : Une Maman Différente 

Par Diane Aubin

Bonjour les gens de Saint-Paulin !

Je suis Diane Aubin, la maman de 5 enfants qui habite l'autre côté de la rue, en face de l'école. Il se peut que vous en reconnaissiez quelques-uns parmi ma troupe : Gaël (20 ans), Wylhem (13 ans), Yrhlante (9 ans), Lyam (8 ans) et Émeraude (4 ans).

Cet après-midi, il y a école et je suis seule avec la petite dernière. Le 2 avril est le jour de la sensibilisation à l'autisme et c'est moi qui a été choisie pour vous en parler parce que chez nous, l'autisme a un visage. Mais d'abord, c'est quoi l'autisme ? Aussi nommé T.S.A. ou *Trouble du Spectre de l'Autisme*, c'est tout simplement une connexion neuronale différente de la majorité des gens, ce qui amène une conception de la vie en général totalement différente.

Je vous présente Lyam. C'est notre garçon de 8 ans qui fréquente notre école Des Vallons depuis ses débuts dans le système scolaire. Au premier regard, il ressemble à tous les garçons de son âge mais lui, il ne vous regardera pas dans les yeux si vous le saluez. Il ne vous retournera peut-être pas votre salutation car il n'a pas encore automatisé toutes nos conventions sociales. Par contre, il se peut qu'il s'approche de vous pour vous toucher ou vous faire un câlin car c'est sa façon bien à lui d'entrer en contact avec une personne qui lui semble bien. Comme la plupart des enfants autistes, Lyam est tout aussi intelligent que les autres amis de sa classe mais il a une lacune dans la sphère sociale. En général, l'être humain apprend à parler et à socialiser en regardant et en imitant les autres. Dans notre demeure, cet apprentissage se fait de façon un peu différente.

La sociabilisation, c'est vraiment vaste comme domaine et ça inclut : les regards, les gestes, la communication verbale (avec les mots) et non-verbale (les expressions du corps et du visage), les mimiques, les non-dits / les sous-entendus (les messages entre 2 lignes), les expressions (exemple : il pleut à boire debout), etc. Puisque pour un enfant autiste, son parent doit tout lui expliquer logiquement pour qu'il comprenne et absorbe tous les détails de l'art du social, une période de jeu pour le plaisir devient vite un terrain d'enseignement et d'apprentissage.

Par exemple, le printemps s'en vient. La température nous appelle à l'extérieur mais inviter Lyam dehors, c'est de s'attendre à un refus catégorique de sa part. En tant que maman, je sais que le soleil et l'air frais vont lui faire le plus grand bien. Du coup, il pourra se pratiquer à entrer en interaction avec les autres tout en jouant mais ! Le problème chez lui, comme chez les autistes en général, est que ses sens deviennent vite surchargés d'information. Les cris des amis et des oiseaux qui proviennent souvent de différents cotés à la fois (on parle de l'ouïe), les mouvements rapides et l'éblouissement du soleil (on parle de la vue), le contrôle de ses propres gestes pour ne pas tomber car il ne faut pas oublier qu'il a une mauvaise coordination de son corps (on parle de la motricité globale), les différentes textures qui font souvent contrastes entre le plastique, métal et bois, sans oublier les nouveaux vêtements plus légers pour la saison (on parle du toucher), l'air frais et humide qui transportent peut-être l'odeur des égouts (on parle de l'odorat). Ça fait É-NOR-MÉ-MENT d'information à traiter en même temps, ce qui fait que pour un autiste, la période de jeu qui devrait être une partie de plaisir peut vite devenir son pire cauchemar.

Et ceci n'est qu'un moment parmi tant d'autres dans notre quotidien. L'autisme a autant de facettes qu'il y a d'individus sur la planète alors il faut simplement apprendre à apprécier la différence.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le sujet ou jasez, vous pouvez me joindre au dianeaubin@sogetel.net ou sur mon profil Facebook à Diane Aubin ou tout simplement par téléphone au 819 268-2786. -




L'O.T.J. St-Paulin inc. tient à remercier sincèrement les commanditaires qui ont permis d'offrir un petit plus lors de la tenue du *Pas* Carnaval du 3 mars dernier.

Daniel Jalbert Photographe • Rien ne se perd tout se crée...
Les Ailes du Sports • Le Baluchon Éco-villégiature
Marché Croisetière Saint-Paulin • Otelia • Dépanneur Sylvain Bergeron
Familiprix Daniel Deschênes • Familiprix Chantale Gaboury (Maskinongé)

Championnat du monde Taekwon-do ITF Inzell en Allemagne du 24 au 28 avril 2019

La compétition arrive à grands pas pour Lucas Bellemare-Paquin.

Nous voulons remercier tous nos partenaires ainsi que la population de Saint-Paulin, pour leur soutien tout au long de notre campagne de financement. Vous faites partie désormais de sa réussite. Tous ensemble vers un podium! Suivez-nous sur les réseaux sociaux en cliquant  J'aime la page facebook de...

Nous vous donnerons les liens pour suivre la compétition.

MERCI!

Lucas, Lise et Mario



Lucas Bellemare-Paquin
[@lbpathletetaekwondoITF](#)

Un club de l'âge d'or qui compte 223 membres constitue un acquis important pour une communauté. Vous avez 50 ans et plus ? L'invitation vous est donc lancée de devenir membre du *Club FADOQ Joie de Vivre de Saint-Paulin*. Le coût de la carte pour le membre régulier est de 25 \$ par année – ou 45 \$ pour deux ans. Cette carte est renouvelable à la date anniversaire de votre adhésion. Pour toute question et / ou demande d'information concernant les activités du Club, vous pouvez contacter un des membres du conseil d'administration ou contacter **Madame Lise Duhaime** au 819 268-5363 ou **Madame Marie-Claire Picotte** au 819 268-2165.

50e ANNIVERSAIRE FADOQ-RÉGION MAURICIE

La FADOQ Région-Mauricie souligne, le 24 mai prochain, à compter de 16 h 30, le 50e anniversaire de sa fondation à la salle *Espace Shawinigan* où un cocktail dinatoire vous sera servi. C'est suivi à compter de 20 h d'un spectacle au *Centre des Arts de Shawinigan* animé par **Steve Matthews et la Génération Crooners**. Coût : 25 \$ par personne incluant le transport par autobus à partir de Saint-Paulin, le cocktail et le spectacle. Réservation au 819 374-5774.

JEUX FADOQ RÉGION MAURICIE

Cette année les jeux régionaux se dérouleront du 8 avril au 13 juin et se tiendront dans plusieurs municipalités de la région. Voir l'affiche ci-contre. Des formulaires d'inscription sont disponibles. Information et / ou réservation au 819 374-5774.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES

Mme Aline Lessard
M. Alain Grenier
M. Stéphane Elliott



AU PROGRAMME
Plus d'une dizaine
de disciplines



Le seul critère d'inscription pour pouvoir participer aux Jeux FADOQ du Québec est d'avoir **50 ans et +** et d'être détenteur d'une **carte de membre FADOQ**.

DISCIPLINES SPORTIVES

Baseball poche, billard, course à pied (5 km), dards, golf, marche prédiction, palet américain, pétanque, pétanque atout, pickleball, quilles (grosses et petites) et vélo prédiction (nouvelle discipline).



LES JEUX EN TÊTE
Whist militaire et
dame de pique



Le Réseau FADOQ remercie
ses Grands Partenaires

SSQ Groupe
financier

intact
ASSURANCE

Votre formulaire d'inscription est disponible aux trois endroits suivants :

- À votre club local
- À votre bureau régional du 1325, rue Brebeuf, Trois-Rivières
- Dans votre brochure régionale « Votre Fadoq »

Dates et lieux

8 avril	Baseball poche récréatif, Club St-Étienne	15 mai	Palet Américain, Club Sérénité Grand-Mère
11 avril	Pétanque atout, Club Ste-Anne-de-la-Pérade	16 mai	Vélo prédiction, Parc XII Trois-Rivières
15 avril	Baseball poche compétitif, Club Charette	23 mai	Marche prédiction et course à pied 5 km Parc Pie-XII, Trois-Rivières
17 avril	Dards, Club La Tuque	29 mai	Pickleball, Collège de Shawinigan, Shawinigan
24 avril	Billard, Club billard 755, Trois-Rivières	3 juin	Pétanque, Club St-Narcisse
29 avril	Dame de pique, Club St-Rock-de-Mékinac	13 juin	Golf, Club de golf Grand-Mère
1 ^{er} mai	Whist Militaire, Club La Tuque	14 juin	Soirée des champions (Endroit à confirmer)
8 mai	Quilles (petites et grosses), Quillorama Louiseville		

Bonne fête à toi membre de l'âge d'or !

Fêtes en mai

04 Marie-Paule Samson
07 Jean-Louis Lavergne
07 Serge Dubé
07 Josée Gendron
08 Rose-Blanche Gagnon
08 Diane Plante
10 Micheline Dupuis
13 Murielle De Champlain
15 Micheline L. Boisclair
15 Ghislain Lemay
17 Rodolphe Plourde
18 Camil Pelletier
22 Cécile Charette
23 Yves Lessard
24 René Lampron
27 Micheline Bergeron
28 Renette Gallant
29 Nicole Renière
30 Réjeanne Gélinas
31 Pierrette Lacoursière

02 Gilles Duhaime
02 Claude Baribeau
02 Nicole Pelletier
04 Andrée Dumais
05 Pierrette Leblanc
05 Hélène Boucher
05 Francine Bellerive
06 Pierrette Leblanc
16 Jeannine Vallières
16 Hélène Marcouiller
18 Yvon Dupuis
11 Suzanne St-Onge
12 René-Paul Béland

13 Nicole Labonne
14 Gaétan Plante
14 Martial Bellemare
14 Martine Bergeron
14 Rita Deschênes
16 Gabrielle Langlois
18 Suzanne Frappier
18 Lorraine St-Yves
20 Pierre Brodeur
23 Cécile Bergeron
28 Guy Levasseur
28 Sylvain Perron
30 Roger Lessard



Fêtes en juin

SPECTACLE PLACE AUX AÎNÉS

Ce spectacle se tiendra à la *Salle J.-Antonio Thompson* de Trois-Rivières les 22 et 23 septembre (dates définitives à confirmer). Comme par les années passées votre club propose un transport par autobus à partir de Saint-Paulin et l'achat groupé des billets. Pour info, Madame Lise Duhaime au 819 268-5363 ou Madame Marie-Claire Picotte au 819 268-2165.



DATES À RETENIR



1er mai : Assemblée générale annuelle à 19 h
4 mai : Soirée dansante
14 mai : Souper des anniversaires
16 mai : Fin de la saison de baseball-poche
1er juin : Soirée dansante
11 juin : Souper des anniversaires



Camil Pelletier, secrétaire



Maison de Jeunes
Au Bout du Monde

SAINT-PAULIN SAINT-ALEXIS-DES-MONTS

**MAISON DE JEUNES
AU BOUT DU MONDE**
1811 rue Damphousse,
Saint-Paulin, J0K 3G0
(819) 268-2709

mdjstpaulin@telmilot.net

www.mdjauboutdumonde.com

www.facebook.com/mdjauboutdumonde

Février : les saines relations

Le mois de février étant synonyme de St-Valentin, nous en avons profité de l'occasion pour faire un souper fondue et jassette, où nous avons discuté des relations amicales et amoureuses, par l'entremise de mises en situation. Nos jeunes ont aussi participé à la semaine « affiche tes rêves », dans le cadre de la semaine de prévention du suicide, et se sont exprimés sur ce qui les garde motivés. Finalement, les élèves de 6e année ont pu visiter nos deux points de service, et peuvent maintenant les fréquenter.



Mars : La nutrition

Nous avons profité de la semaine de relâche pour organiser deux sorties : une première sortie resto/cinéma, et une deuxième à Vallée du Parc. Dans la thématique de la nutrition, nous avons abordé les troubles du comportement alimentaires via un quiz. Nous avons intégré aussi des notions du guide alimentaire lors de nos activités cuisine, pour illustrer à quoi ressemble une portion.

Programmation du mois d'avril (l'activité physique)

Après un mois de janvier avec une thématique santé et un mois de mars où nous abordions la nutrition, nous continuons avec un mois d'avril ayant pour thème l'activité physique. Nous commencerons donc le mois avec une sortie à la cabane à sucre (si si, c'est dans le thème!). Nous participerons au Défi Santé avec la municipalité de St-Alexis avec une soirée basket-ball au gymnase de l'école des Boisés. Nous profiterons aussi du retour du beau temps pour aller marcher dans les villages.

Veillez de plus noter les journées de fermeture de la MdJ, le 19 avril (Vendredi saint), et le 24.



Atelier **gratuit** pour les ados réalisé dans le cadre des Prix Fondation Desjardins! **Les recettes à venir** : Bœuf Stroganoff, bretzels géants, et plus. Apportez vos plats vides pour en ramener à la maison!

Surveillez notre Facebook:

www.facebook.com/mdjauboutdumonde

[mdjauboutdumonde](http://www.facebook.com/mdjauboutdumonde)

et

www.facebook.com/paulalexisdumonde

MERCI À NOS PRINCIPAUX COMMANDITAIRES 2018-2019



Gouvernement
du Canada

Québec



Desjardins
Caisse Populaire de
St-Alexis-des-Monts



Desjardins
Caisse de l'Ouest
de la Mauricie

PLATINE



Cours de Zumba

LUNDI SOIR 19H À 20H10
Cours de cardio-musculation

À partir du 22 avril 2019
Session de 9 cours

Instructrice certifiée :

Karine Dufresne
819 609-0620



Paule Marquis | Yoga

Professeure diplômée

Tous niveaux

Groupe, en privé ou service à domicile

Accessible aux personnes à mobilité réduite

Cell.:514-524-4703

info@paulemarquis.com

YOGA / Paule Printemps

Mercredi

19:00

inscription de

10 cours

Centre Multiservice

Real- U.-Guimond

St-Paulin

17 Avril au 19 juin

La page des capsules ponctuelles

Par Michel Purcell

Je me demande ce que sont devenues les dramatiques pluies acides des années '80. Même chose pour le fameux trou dans la couche d'ozone.

Depuis, ces deux inquiétants phénomènes semblent avoir disparus, au profit d'une nouvelle réalité encore plus alarmante; le réchauffement de la planète. Avouons-le, il y a de quoi perdre la boule.

J'ai parfois l'impression de vivre au beau milieu d'un mauvais film catastrophe arrangé avec le gars des vues.

>-----<

Les gens aiment bien se conter et se faire raconter des histoires.

Comme un refrain, la mienne se répète chaque matin sur un ton et un air différents. Tout dépend de mon humeur, de la couleur du temps et des sentiments qui m'habitent.

Les vies sans histoires n'existent pas. Même celles qui ne passeront jamais à l'histoire.

>-----<

Tranquillement pas vite je me dirige vers la retraite.

Selon les experts, pour vivre une retraite convenable, je devrais me retrouver avec 65% de mon salaire sinon ma retraite risque d'être ordinaire. J'ai beau calculer à l'endroit comme à l'envers, j'aurai à me contenter d'une retraite précaire.

Avec le temps, la précarité, j'en suis devenu expert. À défaut d'avoir du pognon, j'ai de l'imagination. Tellement, qu'il m'arrive même d'être heureux avec peu.

>-----<

Plusieurs croient que le monde ne change pas.

Rien n'est plus faux. Le monde change constamment. Il change de face et d'idée. Il change de chars, de blonde, de logement, de job et quoi d'autre encore...

Même moi ce matin, j'ai changé! J'ai changé de shorts.

>-----<

L'homme serait, selon lui-même, la créature la plus intelligente sur cette planète.

Vous aurez remarqué que je n'ai pas écrit <notre> planète. C'était volontaire, puisque la Terre ne nous appartient pas. Pas plus que l'air que l'on respire et que l'on pollue en pétant plus haut que l'trou.

S'il existe des extraterrestres, à nous regarder faire, ils n'ont pas de quoi nous envier ni être jaloux.

>-----<

Une grande majorité de gens aime bien paraître. Comme si c'était essentiel.

Je trouve que c'est un peu futile puisque qu'au fond, nous sommes tous pareil. Avec ou sans artifices. Après avoir longuement éplucher la question, ça me fait penser à une banane.

Une banane ne révèle sa vraie nature, que sous sa pelure.

Le **Fonds Éco IGA** est de retour cette année encore. En lieu et place des barils récupérateurs d'eau de pluie et des composteurs, le programme se renouvelle en 2019.

**2 sachets alimentaires en silicone • 4 sacs pour fruits et légumes en filet
1 trio de pellicules en cire d'abeille • 4 pailles en inox et brosse de nettoyage**

En plus d'un atelier de sensibilisation, une trousse de réduction des déchets plastiques sera offerte aux citoyens au prix de 30 \$ (valeur marchande de 75 \$). Grâce à cette trousse, le **Fonds Éco IGA** permet aux citoyens de réduire considérablement l'utilisation des plastiques à usage unique. Inscrivez-vous pour courir la chance de participer à l'atelier de sensibilisation et d'obtenir votre trousse de démarrage à la réduction des déchets plastiques.

Pour notre région, les inscriptions débutaient le mardi 19 mars 2019. Tous les détails en suivant le lien <https://www.jourdelaterre.org/qc/tous-les-jours/programmes/distribution-d-articles-ecologiques/participez-au-programme/?region=11#magasins>

BARILS RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE COMPOSTEURS DOMESTIQUES

La Municipalité offre à ses citoyens de faire des démarches afin que soit facilité l'achat de groupe, généralement à meilleur coût, de **barils récupérateurs d'eau de pluie** et de **composteurs domestiques**.



Source : www.saint-remi.qc.ca



Source : www.saint-remi.qc.ca

Dans un premier temps, nous avons besoin de bien évaluer la demande.





Les citoyens intéressés sont priés de bien vouloir se faire connaître.

Pour ce faire, il faut soit appeler au bureau municipal au 819 268-2026, soit faire parvenir un courriel au municipalite@saint-paulin.ca avec vos noms, adresses et no. de téléphone.







À l'avance, merci pour l'intérêt que vous porterez au projet !

CALENDRIER DES COLLECTES

MAI 2019

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	 10	11
12	13	 14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	 24	25
26	27	 28	29	30	31	

JUIN 2019

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
2	3	 4	5	6	 7	8
9	10	 11	12	13	14	15
16	17	 18	19	20	 21	22
23 / 30	24	 25	26	27	28	29

De la revalorisation pour de bonnes causes !

Madame Diane Gascon vous propose de lui confier les items suivants dont vous ne vous servez plus, afin qu'ils soient valorisés au lieu d'être recyclés ou bien éliminés :

- Soutiens-gorge
- Bouchons en plastique
- Cravates
- Goupilles de canettes
- Sacs à lait
- Attaches de sacs en plastique

Certains items seront acheminés à qui de droit pour encourager la recherche contre le cancer du sein, d'autres pour permettre à une personne handicapée de bénéficier d'un fauteuil roulant. Certains items pourront également servir au tissage de tapis de sol !

Alors c'est le moment d'ajouter un tri à votre recyclage pour la bonne cause !

Apportez le tout à madame Gascon, au 2661 rue Laflèche. Vous pouvez lui laisser les items dans un sac que vous nouez à sa boîte aux lettres.



Distribution de plants d'arbres

Dimanche le 26 mai 2019

De 9 h à 11 h 30

Centre multiservice Réal-U.-Guimond

Jumelée avec
le traditionnel
échange de vivaces
entre citoyens
à 9 h 30



Photo: www.arboplus.ca

Un geste simple posé aujourd'hui
et qui demande peu d'efforts...



Photo: Jean-François GRANDMONT, CC BY 2.5
https://commons.wikimedia.org/wiki/ma:fr:Grandmont

... du positif pour le milieu de vie
pour de nombreuses
années à venir

En collaboration avec
l'Association forestière de la Vallée du St-Maurice

Les plants d'arbres sont fournis gratuitement par
le ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs



ÉCOCENTRE MUNICIPAL



À l'heure actuelle, nous ne sommes malheureusement pas en mesure d'annoncer la date de reprise des activités de l'écocentre municipal de Saint-Paulin.

Merci d'avoir hâte à l'ouverture et d'envisager l'utilisation de ce service qui contribue concrètement à réduire la quantité de déchets en provenance du territoire prenant le chemin de l'enfouissement.

Les contribuables de Saint-Paulin, à qui d'ailleurs le service est strictement réservé, sont priés de se tenir informés du calendrier de l'écocentre municipal en consultant fréquemment le site Internet de la Municipalité (www.saint-paulin.ca) ou bien en surveillant le panneau d'affichage du point de service de la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie.

SUIVEZ NOS
BLOGUEURS SUR
CDOM.CA

MÉNAGE PRINTANIER

par Alexis Detoc, conseiller
Finances personnelles

Le printemps est là. Les premières fleurs commencent à pointer leurs bouts du nez, les oiseaux reviennent. Une fois toute cette belle neige fondue, nous allons commencer à faire le ménage printanier. Dites bonjour aux ventes de garage, aux festivals et autres.

Pourquoi ne pas en profiter pour faire aussi son ménage... financier?

Eh oui, c'est une partie que nous négligeons beaucoup. À quoi bon avoir une belle propriété bien ordonnée si les finances sont en désordre. Nous allons donc en profiter pour réévaluer nos besoins financiers, surtout que les impôts sont derrière nous. Nous savons à ce moment-là, si nous avons payé de l'impôt ou si nous avons eu un retour de celui-ci.

C'est le moment opportun pour planifier des prélèvements automatiques pour vos placements en fonction des stratégies que vous aurez établies avec votre conseiller.

Prenez aussi le temps de vérifier l'ensemble des prélèvements qui passent dans votre compte. Il se peut que vous ayez souscrit à un forfait pour la musique en ligne, ou une location d'objets divers. Si vous l'utilisez, tant mieux; sinon, demandez-vous si le prix payé pour ce service versus le coût en vaut vraiment la peine. De plus en plus, nous allons vers un système d'abonnement et non d'achat. Même certaines applications mobiles sont dorénavant accessibles via un abonnement.

Ce ménage printanier est l'occasion de faire des économies potentielles sur un service qu'on utiliserait plus ou moins.

Réévaluer son budget pour débiter l'été du bon pied

Pour débiter du bon pied pour l'été, réévaluer votre budget. Votre salaire a certainement connu une augmentation depuis l'année dernière, mais avez-vous porté cette augmentation dans vos placements?

Avez-vous changé de priorité sur vos projets? Pensez-y-bien pour arriver au mieux au but que vous vous êtes fixé.

Sachez que les membres Desjardins bénéficient de rendez-vous sur mesure pour les guider dans leur budget annuel, mais aussi dans leurs plans de vie. N'hésitez donc pas à utiliser leurs précieux conseils qui pourront vous faire gagner de l'argent.

Prêts pour votre ménage printanier?



Desjardins
Caisse de l'Ouest
de la Mauricie

CENTRE DE SERVICES DE SAINT-PAULIN

2871, Lafèche, Saint-Paulin QC J0K 3G0
Téléphone : 819 519-2366
cdom.ca . Facebook/CDOMDesjardins